

L'APPROCHE DE L'INDÉFINITION DANS L'ÉCRITURE DE PRESSE AU CAMEROUN

Antoine-Beauvard ZANGA¹

Université de Yaoundé 1, Cameroun

Mail : beauvard2@gmail.com

Résumé

Cette étude s'intéresse à l'indéfinition comme stratégie de communication médiatique. Notre démarche consiste à présenter la notion d'indéfinition et de montrer comment s'en servent les journalistes, à partir des indéfinis un et certain, tirés des journaux camerounais. Notre hypothèse est que l'indéfinition est un fait de langue qui permet aux journalistes d'informer et d'influencer les usagers de presse.

Mots clés : journaux camerounais, stratégie énonciative, indéfinition, indéfinis, lecteur.

Abstract:

This study examines indefiniteness as a media communication strategy. Our approach consists in presenting the notion of indefiniteness and showing how journalists use it, from indefinites one and certain from Cameroonian newspapers. Our hypothesis is that indefiniteness is a fact of language that allows journalists to inform and influence readers.

Keywords: Cameroonian newspapers, enunciative strategy, indefiniteness, indefinite, reader.

Dans cette recherche, nous présentons l'approche de l'indéfinition à partir de ses aspects conceptuels, énonciatifs et référentiels. Portée sur l'indétermination, l'imprécision et la non identification du référent, l'indéfinition est un fait de langue dont la construction sémantique dépend du contexte d'énonciation et des intentions de communication du sujet parlant ou écrivant. Elle est une stratégie énonciative utilisée par les journalistes pour informer et persuader les lecteurs. Bien que l'indéfinition implique toutes les catégories grammaticales, à condition que celles-ci contribuent à l'obscurcissement du message, nous nous intéressons spécifiquement aux indéfinis *un* et *certain* dans les quotidiens camerounais *Cameroun tribune* (CT), *Le Messager* (LM), *Mutation* (Mut.), *Le jour* (LJ) et *L'œil du Sabel* (LOS).

1. Présentation du corpus

Cette recherche est fondée sur un corpus de base comportant 5102 énoncés indéfinis tirés de 197 numéros de cinq journaux différents, avec en moyenne quinze numéros par journal. La totalité de ces énoncés, constitués des indéfinis *un* et *certain*, proviennent d'un corpus qui a servi à l'élaboration de notre thèse de doctorat sur l'indéfinition dans la presse écrite (en attente de soutenance). Les numéros que nous avons exploités s'étalent sur une chronologie qui va de 2008 à 2021.

¹ Antoine-Beauvard Zanga est doctorant en langue française, au Département de français de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines, Université de Yaoundé 1, Cameroun. Sa recherche doctorale porte sur l'indéfinition dans l'écriture de presse au Cameroun. Elle consiste à montrer que l'indéfinition est une stratégie énonciative et persuasive au service du discours de presse.

L'APPROCHE DE L'INDÉFINITION DANS L'ÉCRITURE DE PRESSE

Les journaux suivants ont été retenus dans le cadre de cette étude : *Cameroon Tribune* (CT), *Le Messenger* (LM), *Mutations* (Mut.), *Le Jour* (LJ) et *L'œil du Sahel* (LOS). Le choix de ces journaux c'est fait sur la base de trois critères : la fréquence, ce sont, pour les trois premiers journaux, des quotidiens ; la longévité et le statut sociopolitique : *Cameroon Tribune* est un journal d'État du Cameroun créé en 1974. Il est longtemps resté le seul journal autorisé au Cameroun. *Le Messenger* date de 1979, c'est un quotidien camerounais édité par le groupe de presse « presse media ». Il est considéré comme étant le premier journal d'opposition au régime Biya, il va d'ailleurs, à cause de son discours acerbe, à l'endroit du régime, subir plusieurs interdictions de publication de cinq mois en 1991, et d'un mois avant les élections présidentielles de 1992. Le quotidien *Mutations* est, comme son nom l'indique, une véritable révolution copernicienne qui invite à rompre avec l'habitude. Il s'agit pour le journal, depuis le 16 décembre 1996 date de sa création, de participer au changement, à l'évolution de la société. Cette mutation n'est possible que par la voix médiatique. Le quotidien *Le Jour* est créé le 17 septembre 2007. C'est un quotidien qui ne se situe pas dans l'axe d'un déploiement professionnel. Haman Mana place sa ligne éditoriale au centre de son leitmotiv : *faire savoir*, pour sortir de l'obésité rédactionnelle, *faire voir*, pour que la photo ne serve plus d'appendice au texte, *faire parler*, pour donner la chance à tous de s'exprimer, et, *faire comprendre*, qui est la somme de son crédo. L'œil du Sahel quant à lui est un bi-hebdomadaire camerounais qui s'intéresse spécifiquement au Nord du Cameroun et y possède un réseau de correspondants. Ce journal a été créé en 1997.

La diversité de ces supports pour notre corpus, à savoir une presse publique qui vante les mérites de l'État et, d'autre part, une presse privée qui critique l'action du gouvernement nous a permis de recueillir des énoncés dont la portée indéfinie traduit les intentions, la subjectivité langagière et les stratégies de communication des journalistes.

2. Considérations méthodologiques

Vu que notre étude porte sur l'approche de l'indéfinition comme stratégie énonciative, nous commençons par définir la notion d'indéfinition, du point de vue conceptuel, énonciatif et référentiel.

2.1. Aspect conceptuel

Muller (2019) établit une nette différence entre la catégorie des termes dits *définis* et celle dits *indéfinis* dans les parties du discours. Cette démarche a pour fondement de classer les catégories grammaticales et d'éviter toute ambiguïté méthodologique. En grammaire traditionnelle par exemple, « on appelle indéfini un trait inhérent de certains articles par opposition au trait [-défini] inhérent à d'autres articles », (Dubois et Lagane, 1973 : 135). De ces définitions, l'on comprend que la mise en groupe de certains mots comme relevant de la catégorie des indéfinis émanent de leur appartenance significative avec l'indéfinition. Soit les énoncés suivants :

- 1a. **Une** veuve de 45 ans environ, séropositive, a ému une centaine de personnes. (Mut, N°3538, p.12) ;
- 1b. Des établissements scolaires encore plongés dans la broussaille. À 72 heures de la rentrée scolaire, il ne fait pas bon vivre dans **certain**s lycées de la ville. (LJ, N°03-09-2010, p. 6).

Dans l'énoncé [1a], l'article indéfini *une* n'apporte pas de précision concrète quant à l'identité du N *veuve* qu'il détermine. Bien que l'énonciateur ait indiqué que la veuve a 45 ans environ et

qu'elle est *séropositive*, son identité reste néanmoins indéterminée. C'est une veuve, inconnue, parmi tant d'autres. En [1b], l'adjectif indéfini *certain* fait confondre dans un sous-ensemble d'éléments communs, des éléments *lycées* non spécifiés. De ce fait, l'interlocuteur éprouvera des difficultés à déterminer dans la pléthore des lycées de la ville de Yaoundé, lesquelles sont plongées dans la broussaille. L'indétermination langagière qui s'en suit amène (Serbat, 1994) à déduire que « la conception banale de « l'indéfini » repose sur une analyse induite d'un mot qui, dans la langue technique des grammairiens anciens signifie seulement « sans liens définis avec la personne verbale » ». (p20) Les indéfinis se présentent alors comme une catégorie grammaticale mise en place de manière arbitraire par les grammairiens, du seul fait de leur rapport étroit avec l'indéfinition.

2.2. Aspect énonciatif

Au sens logique du terme, « l'indéfinition vaut au moment de l'énonciation ; mais dès l'instant qui suit, l'indétermination cède la place à la détermination. [...] », (Martin, 2006 :18-19). C'est dire que c'est l'énonciateur qui, en fonction des circonstances données, de ses intentions de communication, choisit les mots ou expressions qu'il faut pour rendre indéterminé l'objet de son énoncé. Les énoncés suivants sont assez éloquentes à ce sujet :

2a. « Je me demande comment **un** sélectionneur peut titulariser un tel joueur [...] », tonne Albert Noah. (LJ. N°3341, p.9) ;

2b. [...] **certain**s manquements tels que l'envahissement du secteur par les acteurs informels, notamment dans la construction des bâtiments privés, le non-respect des normes de construction, la qualité approximative des travaux, n'aident pas beaucoup à instaurer un climat de confiance. (CT. N°12313/8512, p.17).

L'emploi de l'article indéfini *un*, dans l'énoncé [2a], devant le terme *sélectionneur*, peut correspondre, du point de vue de l'énonciataire, à un manque de connaissances de l'énonciateur sur ce dont il est question, que non. C'est de manière ironique que celui-ci décide de laisser indéterminé le support de la prédication. Cela peut sous-entendre dans un premier temps que la trame de ce genre de sélectionneur n'existerait pas dans le monde, d'où son indétermination ; ou alors que l'énonciateur invite l'énonciataire à parcourir l'ensemble des sélectionneurs possibles dans le monde pour trouver un qui soit capable de se comporter de la sorte, si cela ne relève pas de l'incompétence. Dans l'énoncé [2b], l'énonciateur a laissé temporairement indéterminé le support de la prédication. Cela se vérifie par l'emploi de l'adjectif indéfini *certain* qui introduit le support de prédication *manquements* comme indéterminé au moment de l'énonciation, tout en le rendant identifiable par la suite à travers les prédicats : *l'envahissement du secteur par les acteurs informels, notamment dans la construction des bâtiments privés, le non-respect des normes de construction, la qualité approximative des travaux*, qui lui sont associés. La reprise du prédicat nominal *manquements* fonctionne dans ce cas comme une constante.

2.3. Aspect référentiel

(Muller, 2010) parle d'indéfinition référentielle lorsqu'il « s'agit d'objets dont la désignation n'est pas en jeu, mais dont l'identification est problématique, parce que leur contenu prédicatif ne garantit pas leur identification en emploi isolé », (2). C'est clair que l'objet référentiel peut ne pas être clairement ou directement indiqué dans un énoncé. Quand bien même les morphèmes renverraient à ce référent, l'interprétation reste hypothétique. Cela peut se vérifier dans ces énoncés :

3a. Assemblée nationale : **Un** air de neuf. (CT.N°12051/8250, p.1).

L'APPROCHE DE L'INDÉFINITION DANS L'ÉCRITURE DE PRESSE

3b. Dans **une certaine** continuité, Paul Biya a donc choisi de se faire officiellement représenté à Bamenda par le secrétaire général de la présidence de la République. (Mut. N° 5272, p.9).

En [3a], l'expression référentielle *un air de neuf* est une valeur explicative de l'objet *Assemblée nationale*. Sa portée contextuelle, du fait de l'usage de l'article indéfini *un*, renvoie à la fois à un nouvel habillage de la batiste de l'Assemblée nationale, ou alors à la présence d'une nouvelle équipe parlementaire, représentative du choix du peuple. Toutefois, dire un air peut supposer une apparence et donc une appréciation quelconque de ce dont il est question. Le sujet parlant peut à la fois faire effectivement allusion à la nouveauté des parlements à l'assemblée nationale, en même temps qu'il suggère un renouvellement d'une ancienne équipe. Néanmoins, le référent : l'assemblée nationale à de nouveaux députés, reste concret et réel, fussent-ils des anciens-nouveaux. Dans l'énoncé [3b], le SN indéfini *une certaine continuité* est une expression référentielle spécifique qui fait allusion à l'attitude de Paul Biya à ne pas personnellement assister à certains événements malheureux qui frappent les fils de la Nation, à l'instar des obsèques. Cette expression prend toute sa valeur dans le contexte camerounais, marqué par la présence physique rare du Chef de l'État. Elle ne peut être vraie que si la plupart des camerounais l'atteste.

Tout bien considéré, il ressort de ces définitions que c'est le contexte d'énonciation qui définit l'indéfinition. Dans ce cas précis, la grammaire traditionnelle a démontré que l'indéfinition s'oppose sémantiquement au défini, c'est-à-dire à ce qui est clairement dit. Or ce qui est dit *défini* ou *indéfini* se réfère à des opérations de l'esprit, c'est-à-dire à la situation d'énonciation, mieux aux intentions de communication du sujet parlant/écrivain.

3. Analyse du corpus

L'analyse s'organise autour de deux points principaux : la portée énonciative de l'indéfinition en tant qu'outil de communication d'une part et d'autre part sa visée persuasive sur les lecteurs de presse.

3.1. L'indéfinition comme outil de communication

3.1.1. La mise en scène de l'information

D'entrée de jeu, l'acte de langage, c'est-à-dire l'acte locutoire, est considéré comme « le résultat d'une mise en scène discursive faite par des sujets agissant (JEc et TUi) avec une matière langagière sémantico-formelle qui s'organise en contrats et stratégies de parole », (Charaudeau, 1983 : 58). Dans la presse écrite, il s'agit du rédacteur de journaux qui émet une information d'une part, et du public-lecteur qui est l'instance réceptrice de cette information d'autre part. L'enjeu majeur de l'instance émettrice est de donner un sens à l'énoncé produit afin d'en arriver à l'information attendue par la partie adverse. L'information, pour ce faire, n'est plus une donnée qui brusque ou brutalise la compréhension du lecteur, mais une donnée qui l'accompagne progressivement et efficacement vers elle. C'est en fait une pédagogie argumentative et explicative de l'information à l'endroit du lecteur qui se pratique ici. Pour cela, le journaliste « informe, certes, mais surtout [...] construit du sens, des significations, et cela dans une mise en scène qui elle-même contribue à l'édification de ce sens », (Charaudeau, 1984) cité par (Claquin, 1993 : 70). Les énoncés suivants nous permettront de mieux expliciter notre propos :

4a. **Une** criminelle aux arrêts : Chantal C. 30 ans environs, a été appréhendée par les gendarmes du 14^{ème} arrondissement de Yaoundé hier au quartier Ékounou. Selon **un**

riverain, elle est l'auteur d'un infanticide dans le quartier. Il raconte qu'il a aperçu un fœtus dans des toilettes déjà pleines aux environs de 11h, alors qu'il faisait des besoins. (LJ. N°0766, p.5) ;

4b. « Le marché central de Yaoundé sera désormais fermé tous les mardis, de 7h à 13h » ce lundi 18 juillet 2011, à la veille de l'entrée en vigueur de cette décision, **certain**s commerçants sont inquiets. (LJ. N°0981, p.11).

L'article de journal s'ouvre en [4a] par un titre frappé du SN indéfini : *une criminelle*. L'article indéfini *une*, à valeur spécifique, provoque déjà le suspense à l'effet de l'indétermination de la *criminelle*. De la première scène, celle du crime, le lecteur peut découvrir, à travers un informateur indéterminé : *un riverain*, une deuxième mise en scène qui se rapporte à *un infanticide*. Puisque le déroulement de la scène s'annonce abominable et choquante, le journaliste choisit d'utiliser l'article indéfini *un*, comme pour feindre de ne pas déterminer le prédicat. Or, « l'incipit journaliste » sera marqué par un autre SN indéfini, *un fœtus*, pour désigner la dernière scène. Comme le suggère l'indéfinition, et pour d'avantage accrocher le lecteur, le sexe du *fœtus* ne sera pas dévoilé.

Dans l'énoncé [4b], la structuration de la mise en scène va de cause à effet. Si les faits sont clairement connus dans la première scène qui établit la cause, rien n'est déterminé dans la deuxième. En effet, le nœud du drame dans la mise en scène de cette information porte sur le nombre ou l'identité des *commerçants* qui, dans ce grand ensemble, sont ou ne sont pas *inquiets*. C'est l'adjectif indéfini *certain*s qui met le lecteur dans cette impasse. Aussi peut-il se demander : pourquoi *certain*s *commerçants* sont-ils inquiets et pas d'autres ? Quelle est la proportion exacte des commerçants inquiets ? La mise en scène, qui pourrait même faire l'objet de chantage auprès des décideurs de la République, attirer l'attention des hommes d'affaires, et même des clients de ce grand marché de la ville de Yaoundé au Cameroun, trouve son fondement dans l'indéfinition. À ce sujet, (Charaudeau, 1997) rassure :

les médias d'information ne se contentent pas de rapporter des paroles qui circulent dans cet espace [de débat], il contribue de façon plus active à la réalisation du débat social en mettant en place dans un lieu particulier – le leur qu'il maîtrise, - des dispositifs qui permettent surgissement et confrontation de paroles diverses. [...] Il s'agit d'une mise en scène organisée de telle sorte que ces mises en paroles deviennent en elles-mêmes un événement saillant. (194-195).

Bref, la mise en scène de l'information journalistique est émaillée de termes indéfinis qui viennent amplifier le suspense du lecteur et aiguïser son envie de connaître l'issue de l'affaire ou information développée.

3.1.2. L'appétence journalistique

Suivant Mouriquand (1997) : « les éditeurs sont devenus très attentifs aux désirs de la clientèle, de grands groupes testent sans cesse les réactions de leur public face au contenu de leurs journaux ». (4) L'enjeu majeur est de séduire les lecteurs à travers la diffusion d'une information qui ne laisse personne indifférent. En effet, l'objectif du journal est double : informer et faire des ventes. Considérons les exemples ci-dessous :

5a. *Le chef de l'État traque les fossoyeurs de la moralité publique : un magistrat révoqué. (CT. N°9106/5305, p.1) ;*

5b. **Certain**s joueurs contestent les choix de Paul le Guen. (LM. N°0011, p.1).

Le lecteur apaiserait sa curiosité dans l'énoncé [5a] à l'idée de savoir lequel des hommes en noir a perdu sa toge et pour quel motif. L'usage de l'article indéfini *un* sert davantage de

L'APPROCHE DE L'INDÉFINITION DANS L'ÉCRITURE DE PRESSE

stimulant face à un statut social *magistrat* déterminé de manière vague. En effet, la considération sociale du métier de magistrat fait référence à la fois à un citoyen d'un certain rang intellectuel, et bien sûr à un haut cadre de l'ordre judiciaire dont la fonction est de dire le droit, mieux de rendre la justice ou de réclamer, au nom de l'État, l'application de la loi. Ce serait donc un paradoxe que de le savoir *révoqué*, au nom de l'application de la loi qu'il est supposé maîtriser. D'où l'éventuelle adhésion des lecteurs de découvrir le fond de cette histoire. En [5b], le contexte aidant, le journaliste peut surfer sur le football comme étant l'opium du peuple. Il ne se passe pas de compétitions sans qu'il ne soit évoqué des problèmes au sein de la tanière des lions indomptables du Cameroun. L'indéfinition contenue dans cet énoncé est marquée par le SN indéfini *certaines joueurs*. Celui-ci trahit la dislocation d'un groupe supposé uni et crée le suspens dans l'esprit des lecteurs. Tout le monde voudrait certainement déterminer les noms des joueurs qui sont en dissidence avec le coach.

3.1.3. La crainte des représailles ou l'écriture de l'effacement

La réflexion sur les représailles en milieu journalistique ou l'écriture de l'effacement – pour signifier la neutralité du journaliste dans le rendu de l'information – est perçue comme n'étant pas « un travail en production, ce n'est pas un travail en réception, c'est un travail sur le produit tel qu'il sort, mais en s'interrogeant sur les conditions de production d'un côté et sur les effets possibles de l'autre. Et les médias sont l'objet idéal pour ce travail [...] », (Charaudeau, 2000 : 2).

En effet, le traitement d'une information journalistique doit tenir compte de l'environnement de production dans lequel le média évolue. Pour en arriver là, le média devrait s'assurer de la manière avec laquelle il donne une information jugée vraie par lui, mais pouvant faire l'objet d'une discussion. Cependant,

comme celle-ci est soumise à discussion, l'établissement de cette vérité est présenté sur le mode hypothétique, et son énonciateur, tout en s'effaçant derrière un sujet analysant, le sujet de la science —ce qui est marqué par l'emploi de pronoms indéterminés ("on"), ou d'un pronom "je" qui représente un sujet pensant—, ce sujet émaille son discours de prudence énonciative, ce qui se manifeste par des verbes et adverbes de modalités (« il est probable que.. », « on peut dire que... », « Vraisemblablement »). (Charaudeau, 2006 : 5).

Cette technique scripturale se rapporte entièrement à l'indéfinition. Elle désigne en générale « le « contexte social » qui « entoure » un corpus, c'est-à-dire un ensemble disparate de facteurs sur lesquels on prélève les éléments permettant de décrire une conjoncture », (Maingueneau, 1991 : 188). Les éléments de notre conjoncture sont les indéfinis *un* et *certain* présents dans les colonnes des journaux au Cameroun.

6a. Selon **une** source sécuritaire, la vraie menace est l'infiltration des éléments de Boko Haram parmi les réfugiés. (LOS. 1176, p.3) ;

6b. Le trésor public a été transformé par **certaines** en véritable tonneau des Danaïdes. (CT. N°9512/5713, p.9).

Il est clair en [6a] que la situation du Nord-Cameroun ne laisse personne indifférent. L'armée camerounaise et les populations font face à des attaques de tous ordres perpétrés par la secte Boko Haram. En dehors de la guerre sur le terrain, une autre guerre a fait surface : celle de la communication médiatique. Pour ce faire, toute sorte d'informations à propos fait l'objet d'une attention particulière, à la fois pour les médias que pour les récepteurs. Ainsi, pour ne pas tomber dans les filets de la loi en matière de communication au Cameroun, les médias sont tenus de se rassurer de l'authenticité de l'information à publier et surtout de se construire

des garde-fous dans la manière de traiter une information. Dans un discours indirect, le journaliste indique que l'information qu'il livre ne vient pas de lui, même s'il n'identifie pas totalement sa source. C'est ce qui justifie l'emploi du SN indéfini *une source sécuritaire*. À partir de l'article indéfini *une*, le journaliste se dédouane de la responsabilité de ses propos en même temps qu'il protège sa source. C'est pourquoi Gueye (2006 : 133) écrit : « faire du journalisme signifie sacrifier sa vie ». Mais cela reste valable dans certains contextes.

En [6b], l'idée de ne pas dénoncer les actes de corruption pour le journaliste peut faire de lui un complice. Seulement, il semble ne pas avoir une garantie sécuritaire en identifiant directement les présumés détournés de la République. Pour ne pas être accusé de diffamation de nom, ou faire entorse aux structures étatiques qui luttent contre la corruption, le journaliste préfère utiliser le pronom indéfini *certain*s pour dénoncer les responsables de cette corruption ambiante. Cette approche de l'indéfinition lui permet ainsi de respecter le principe du journalisme sur le respect de la vie privée de certaines personnalités et sur outrage à une personnalité publique.

3.2. Portée persuasive de l'indéfinition dans la presse

3.2.1. La probabilité

En linguistique, la notion de probabilité est essentiellement subjective. Elle se rapporte à l'incertitude, l'éventualité et l'aléatoire. C'est une sorte de croyance incertaine sur laquelle se fonde un locuteur sur une situation donnée. (Granger, 1995) parle de la probabilité comme *un non-actuel envisagé pleinement et concrètement dans son rapport à l'actualité, pour ainsi dire comme une pré-actualité, ou une actualité au second degré, qui ne concerne pas directement les faits. Il est à première vue de nature épistémique, c'est-à-dire exprimant une qualification de nos connaissances, et peut être conçu comme un degré de notre attente de l'actuel.* (14)

L'auteur, sous forme de prévision, y voit une action futuriste qui dépendrait de celle en cours ou déjà accomplie. Le probable est en ce sens plus fort que le possible. Il est en rapport avec l'indéfinition. Les énoncés suivants sont assez illustratifs en ce qui concerne la probabilité sus-citée.

- 7a. [...] un tirage mondial permettra à **un** consommateur [...] de savourer le produit à bord d'une navette spatiale. (LM. N°2916, p.4) ;
- 7b. La balle est désormais dans le camp des ménages. **Certains** pourront s'offrir des branchements individuels sur le réseau. (LM. N°2916, p.06).

En [7a], la probabilité ne concerne pas l'action qui va se réaliser. Car quoi qu'il advienne, il y aura, à l'issue du tirage, *un consommateur* victorieux de cette affaire. Mais la probabilité porte sur lequel des consommateurs, dans un ensemble indéfini de parieurs. Le SN indéfini *un consommateur* en est la preuve. C'est dire que des milliers de consommateurs, la probabilité portera sur un seul consommateur. L'article indéfini *un*, en marquant l'unicité dans ce contexte, peut être remplacé par l'adjectif indéfini *quelconque*. L'énoncé a ainsi une valeur persuasive.

En [7b], l'énonciateur n'est pas rassuré de ce que la totalité des ménages s'offriraient le fameux réseau. Mais pour se convaincre de la véracité de ses propos, et d'amener l'interlocuteur à croire à ce qui est dit, il opte pour un discours de probabilité. D'où l'usage du pronom indéfini *certain*s et du SV *pourront s'offrir*. Avec la probabilité, le discours va s'avérer exact si et seulement si au moins un élément du grand ensemble accomplit l'action. Ce discours d'inclusion ou d'exclusion d'un élément dans ce grand ensemble prend effet grâce

L'APPROCHE DE L'INDÉFINITION DANS L'ÉCRITURE DE PRESSE

au pronom indéfini *certain*s. C'est ce procédé linguistique qui accentue l'idée de réussite d'un argument, alors que sont prédicat *pourront* renvoie à une probabilité hypothétique. L'indéfinition dans cet énoncé est distributive. Quoi qu'il advienne, le locuteur aura raison du moment où, comme dans un jeu de carte, il présente les différentes possibilités sans forcer la main à son interlocuteur.

3.2.2. Le vague

De la lecture de (Moeschler et Reboul, 1994), « un terme *T* est vague si et seulement s'il existe au moins un objet *O* dans le monde tel qu'on ne puisse dire de la proposition *O* est *T* si elle est vraie ou elle est fausse », (375). Autrement dit, les termes vagues, dans leurs étymologies ou contextes, n'ont qu'une seule signification. Mais il se trouve que cette signification est similaire à plusieurs autres significations dans le monde. C'est en réalité cette signification de l'objet qui entraîne l'indéfinition. C'est aussi ce que pense (Lupu, 2000) pour qui,

en linguistique, on dit d'un terme qu'il est vague s'il admet l'existence de cas limites, bref si son extension est floue. Le vague repose sur l'indécidabilité quant à l'application référentielle d'un terme. L'intension du terme peut être précise et son extension indéterminée. Une proposition contenant un mot vague dont le référent représente un cas limite d'application ne peut pas recevoir une valeur de vérité sûre. (296)

Ainsi, le discours vague se caractérise par son imprécision, son incapacité ou le refus du sujet parlant à dire clairement les choses. Contrairement à la probabilité qui porte sur l'émission, c'est-à-dire sur l'émetteur, le discours vague est de l'ordre de la réception, c'est-à-dire de la difficulté du récepteur à cerner le référent de l'énoncé. En fait, le vague ne relève pas du dubitatif, mais des ressentis, de l'incertitude quant à son appréhension par le récepteur.

8a. *C'est cette concurrence déloyale, ajouté à **une certaine** mal gouvernance qui vont faire que la SODERIM ferme définitivement. (CT. N°9099/5298, p.16) ;*

8b. *Les actes de corruption sont devenus si communs et si banals que **certain**s observateurs se demandent si le sens du mot corruption a une connotation différente au Cameroun. (LJ. N°1507, p.02).*

En [8a] par exemple, s'il est vrai que l'interlocuteur est clairement informé de ce que l'une des causes d'une éventuelle fermeture de la SODERIM c'est la *concurrence déloyale*, il lui est difficile de savoir ce que le locuteur qualifie/entend par *une certaine mal gouvernance*. L'expression *mal gouvernance* est tellement usuelle qu'il est difficile de la spécifier dans un domaine précis. À cela va s'ajouter l'indéfinissant *une certaine* qui particularise de manière subjective ce qui ne l'est pas de manière officielle. C'est donc un SN indéfini qui dans son aspect vague, cherche à persuader l'interlocuteur. C'est aussi le cas en [8b] avec le SN indéfini *certain*s observateurs. Celui-ci ne renseigne pas exactement l'interlocuteur sur le nombre d'observateurs, ou alors les identités de ces derniers pour s'assurer de la véracité des faits présentés. Tel est aussi le cas de l'incomplétude.

3.2.3. L'incomplétude

Contrairement à la probabilité qui présente un signifiant avec des signifiés similaires, rendant ainsi l'interlocuteur incertain quant à la véracité des faits, l'incomplétude, elle, est une autre forme d'indéfinition argumentative. Elle consiste à produire un énoncé avec des vides sémantiques, question d'amener l'interlocuteur à les combler lui-même.

Dans l'ensemble des exemples qui vont suivre, le discours journalistique n'est pas complet. Il laisse un goût d'inachevé qui appelle l'interlocuteur à se poser la question : laquelle ? Lequel ? Lesquelles ?

- 9a. *Une policière camerounaise agressée en Guinée-Equatoriale. (Mut, N°2492, p.01) ;*
 9b. *Différentes sources font savoir qu'au rang des querelles survenues entre le SP et Minfi à l'époque, certaines connexions mafiieuses avec certains de ses directeurs généraux du ministère des Finances. (Mut. N°2711, p.05).*

En [9a], l'on se demande comment une information aussi délicate que celle-là n'est pas complète. Parler d'une policière camerounaise sans en apporter l'identité de la victime peut faire l'objet des interprétations, des manipulations multiples. C'est aussi le cas en [9b] ou aucune information ne dit clairement les identités des directeurs généraux du ministère impliqués dans cette affaire.

À bien y regarder, l'incomplétude sémantique peut trahir les insuffisances du journaliste à regrouper toutes les informations utiles à la rédaction de son article, ou alors sa volonté d'amener le lecteur à poursuivre la lecture de l'article pour compléter les informations manquantes, mieux une sorte de connivence entre le journaliste et le lecteur qui savent de quoi il en retourne.

Pour conclure, dans notre étude, nous avons donné la définition de l'indéfinition et dit qu'elle est au service du discours de presse. En nous appuyant sur ses aspects conceptuel, énonciatif et référentiel, nous avons montré que l'indéfinition est une stratégie à la fois énonciative et persuasive en journalisme. Énonciative parce qu'elle participe à la mise en scène de l'information, la captation des lecteurs et l'effacement du journaliste; persuasive parce qu'elle permet au journaliste de modifier le comportement des lecteurs par le biais du vraisemblable. Notre approche de l'indéfinition a eu pour fondement les indéfinis *un* et *certain* pris dans les quotidiens camerounais *Cameroun Tribune*, *Le Messager*, *Mutation*, *Le jour* et *L'œil du Sahel*. Notre perspective d'avenir est d'élargir la perception de l'indéfinition dans toutes les catégories grammaticales pour vu que celles-ci participent, en contexte, à l'obscurcissement du référent, et d'en faire un système d'écriture médiatique et une théorie linguistique.

Références bibliographiques

- Charaudeau, Patrick, (1983), *Langage et discours*, Paris, Hachette.
 Charaudeau, Patrick, (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.
 Charaudeau, Patrick, (1997), *Les discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan, Ina.
 Claquin, Françoise, (1993), « La revue de presse : un art de montage », in *Langage et société*, n°64, les tailleurs de l'information. p. 43-71.
 Dubois, Jean et Lagane, René, (1973), *La nouvelle grammaire du français*, Paris, Larousse.
 Granger, Gilles, Gaston, (1995), *Le probable, le possible et le virtuel*, Paris : Odile Jacob.
 Martin, Robert, (2006), « Définir l'indéfinition », in *Indéfini et prédication*, par Francis Corblin, Sylvie Ferrando et Lucien Kupferman, Paris, Public de l'Université de Paris-Sorbonne, p. 11-24.
 Muller, Claude, (2006), « Indéfinis vagues, cardinaux et distributivité », in *Indéfini et prédication*, par Francis Corblin, Sylvie Ferrando et Lucien Kupferman, Paris, Public de l'Université de Paris-Sorbonne, p. 461-476.
 Muller, Claude, (2019), *Indéfinis et partitifs en français*, Presse universitaire de Bordeaux, Pessac.
 Serbat, Guy, (1994), *Journaux et radios en Afrique aux XIXe et XXe siècles*, GRET.

L'APPROCHE DE L'INDÉFINITION DANS L'ÉCRITURE DE PRESSE

Corpus :

Cameroon Tribune : Numéros : 9099/5298 ; 9512/5713 ; 9106/5305 ; 12313/8512 ; 12051/8250.

L'œil du Sahel : Numéro : 1176.

Le Jour : Numéros : 1507 ; 3441 ; 0766 ; 0981 ; 1507.

Le Messenger : Numéros 2916 ; 0011.

Mutations : Numéros : 2711 ; 2492 ; 3358 ; 5272.